

31 août 2010

Communiqué de Presse



Fédération Nationale de l'Immobilier

### Objectif 100 000 logements éco-rénovés : La FNAIM s'engage

**Le développement durable ne doit pas être vécu comme une contrainte, une décroissance, ou encore une mode, mais comme un objectif à atteindre : maîtriser les consommations d'énergie.**

Si la performance énergétique des constructions neuves est déjà apparue comme une évidence, la rénovation du parc ancien apparaît comme un véritable challenge. Car avec une consommation de plus de 40% de l'énergie finale et une contribution pour près du quart des émissions de gaz à effet de serre, **le secteur du bâtiment et du logement représente le principal gisement d'économies réalisables immédiatement.**

**Dépenser moins pour nous chauffer et pour nous éclairer appelle bien sûr à une modification de nos comportements.** En quelques années, nos concitoyens se sont convertis au tri sélectif grâce à des campagnes d'information sur l'environnement et la gestion des déchets organisée par les collectivités locales. De la même façon, il faut aujourd'hui les accompagner à restructurer le bâti, à adapter leur logement aux nouvelles techniques d'isolation et aux nouveaux concepts de chauffage et de ventilation plus performants. Et cela, tout en sécurisant leurs investissements. **Comment ?**

**En s'appuyant tout d'abord sur les actions conduites par le Plan Bâtiment Grenelle** qui a déjà réussi à :

- motiver toute la filière professionnelle et industrielle, ingénieurs et économistes, à développer de nouvelles compétences ;
- inciter l'ensemble des acteurs à travailler main dans la main pour réussir à réduire de 38% les consommations d'énergie des bâtiments existants d'ici 2020 ;
- promouvoir les notions de valeurs vertes, de bonus et de gains de charges au profit des consommateurs ;
- développer, avec le soutien des pouvoirs publics, une solution de financement de bouquets de travaux bonifiée : l'Eco Prêt à Taux Zéro.

**En passant ensuite à l'action. C'est l'objectif de l'opération 100 000 logements éco-rénovés de la FNAIM** qui vise à :

- installer le développement durable comme une composante essentielle des compétences des professions immobilières ;
- renforcer des synergies avec l'ensemble des acteurs qui partagent les valeurs du Plan Bâtiment Grenelle ;
- conseiller et accompagner la clientèle dans la réalisation de diagnostics énergétiques et de travaux, afin d'améliorer la consommation d'énergie et le confort de leur logement ;
- soutenir de puissants leviers de création de valeur ajoutée au profit des ménages.

**La FNAIM s'engage sur 100.000 logements éco-rénovés avec conviction, au sein d'une dynamique collective. Pour isoler sans s'isoler !**

#### **CONTACT PRESSE**

**Benoît FAUCHARD**

Président Délégué en charge  
du Développement Durable

**Service Presse**

01 44 20 77 97 / 31

[presse@fnaim.fr](mailto:presse@fnaim.fr)